

**République Démocratique du Congo**  
**Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention**

**Secrétariat Général**

**UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DE  
DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE SANTE  
(UG – PDSS)**

**Programme de Développement du Système de Santé  
(PDSS)**

**Financement IDA**

**ID Projet : P147555 / D 4390-ZR**



**D E M A N D E   D E S   C O T A T I O N S**

**ZR-DRC-MSP-388447-GO-RFQ**

**Fourniture et livraison des intrants divers et consommables médicaux pour le  
laboratoire provincial de santé publique de Lubumbashi**

**NOVEMBRE 2023**

## **Préambule :**

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les Instructions aux soumissionnaires de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de cotations et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le bordereau descriptif et quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotations, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.

## Table des Matières

<b>Section I - Instructions aux Prestataires des Service</b> .....	<b>4</b>
<b>A. Introduction</b> .....	<b>7</b>
1. Dispositions générales .....	7
<b>B. Le Dossier de Demande de Cotations</b> .....	<b>7</b>
2. Contenu du Dossier.....	7
<b>C. Préparation des cotations</b> .....	<b>8</b>
3. Langue de l'offre.....	8
4. Documents constitutifs de l'offre.....	8
5. Cotation.....	8
6. Monnaies de l'offre.....	8
7. Délai de validité des cotations .....	9
<b>E. Dépôt des cotations</b> .....	<b>9</b>
8. Cachetage et marquage des offres.....	9
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	9
<b>E. Ouverture des plis et évaluation des offres</b> .....	<b>9</b>
10. Ouverture des plis par le Client .....	9
12. Evaluation et Comparaison des offres .....	9
<b>F. Attribution du marché</b> .....	<b>10</b>
12. Attribution du marché .....	10
13. Notification de l'attribution du marché.....	10
14. Signature de la lettre de marché.....	10
15. Corruption et manœuvres frauduleuses .....	10
<b>Section II – Conditions Particulière</b> .....	<b>7</b>
<b>Section III – Modèles d'annexes</b> .....	<b>10</b>
1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)	
3. Description technique des fournitures	
4. Lettre de marché	

# Section I - Instructions aux Prestataires des Service

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements et informations dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS) REDISSE-IV. Elle comporte des renseignements sur le contenu du Dossier de Demande de Cotations, sur le contenu de l'offre, le dépôt des offres, et l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés.

## A. GENERALITES

### Introduction

1. **Dispositions générales**
  - 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.
  - 1.2 Le terme « Services Connexes » désigne les services afférents à la fourniture des biens, tels que l'assurance, l'installation, la formation et la maintenance initiale, ainsi que toute obligation analogue du Titulaire dans le cadre du marché
  - 1.3 Le terme « Banque » ou « IDA » désigne la Banque Mondiale
  - 1.4 Le Fournisseur doit avoir obtenu le Dossier de Demande de Cotations, y compris tout additif, auprès de l'Autorité Contractante.
  - 1.5 L'Autorité Contractante a obtenu un financement de la Banque Mondiale afin de financer le Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies (REDISSE) en Afrique Centrale, Phase IV « REDISSE IV », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel la présente Consultation de Fournisseurs est lancée.

## B. CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS

2. **Contenu du Dossier**
  - 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les services faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
    - (a) Lettre de Demande de Cotations ;
    - (b) Liste et Description Technique des Fournitures
    - (c) Modèle de Lettre de Cotation ;
    - (d) Modèle de Bordereau Descriptif et Quantitatif ;
    - (e) Modèle de Bordereau des Prix ;
    - (f) Projet de Marché.
  - 2.2 Le Soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

- 2.3 Les Fournisseurs peuvent obtenir des éclaircissements sur le Dossier de Demande de Cotations auprès de l'Autorité Contractante, à l'adresse indiquée dans les Données Particulières de la Demande de Cotations.
- 2.4 L'Autorité Contractante peut avant la date limite de remise des offres, modifier le Dossier de Demande de Cotations par un additif. Tout additif émis sera considéré comme faisant partie intégrante du Dossier de Demande de Cotations et sera communiqué par écrit à tous les Fournisseurs consultés dans le cadre de la demande de cotations. Afin de laisser aux Fournisseurs un délai raisonnable pour prendre en compte l'additif dans la préparation de leurs offres, l'Autorité Contractante peut, à sa discrétion, reporter la date limite de remise des offres.

### C. PREPARATION DES COTATIONS

- 3. Langue de l'offre**      3.1 La cotation ainsi que toutes les correspondances constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays du Client.
- 4. Documents constitutifs de l'offre**      4.1 La cotation présentée en **quatre exemplaires (1 original et 3 copies)** par le Prestataire des Services comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) **La lettre de soumission de l'offre dûment remplie, datée et signée par le Responsable de l'entreprise ou toute autre personne habilitée à engager l'entreprise ;**
  - (b) **Le Bordereau Descriptif des Prestations dûment rempli ;**
  - (c) **Le Bordereau des Prix dûment rempli ;**
  - (d) **Le projet de lettre de marché dûment rempli, daté et signé**
- 5. Cotation**      5.1 Le Soumissionnaire précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et les prix HT et toutes Taxes Comprises (TTC) ;
- 5.2 Le Soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation Restreinte, en indiquant les prix unitaires, le prix total pour chaque service et le délai des prestations des services qu'il se propose de fournir en exécution du présent marché.
- 5.3 Chaque soumissionnaire devra transmettre une seule offre. Les variantes ne sont pas autorisées.

6. **Monnaies de l'offre** 6.1 Les prix seront libellés en **USD (Dollars Américaines)**.
7. **Délai de validité des cotations** 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée de soixante jours (60) à compter de la date limite de dépôt des offres.

#### **D. Dépôt des cotations**

8. **Cachetage et marquage des offres** 8.1 Les Soumissionnaires placeront **l'original et les trois copies** de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Agence à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; soit

#### **Coordination de l'UG PDSS**

Immeuble Pauline, avenue du Livre N°157, 5<sup>ème</sup> niveau porte 503, cellule de la Passation des marchés, Commune de la Gombe à Kinshasa en République Démocratique du Congo

Tél : +243 815 586 623

E-mail : redisseivms.rdc@pdss.cd / pdssmsp.rdc@pdss.cd, dobaabo2@gmail.com, baudouinmakuma@yahoo.fr, claudeogou@ugpdss.org, adekumbu@ugpss.org

- (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

9. **Date et heure limite de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

#### **E. Ouverture des plis et évaluation des offres**

10. **Ouverture des plis par le Client** 10.1 Le Client ouvrira les plis en présence des représentants des Prestataires des Service qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.
- 10.2 Le Client préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
12. **Evaluation et Comparaison des offres** 12.1 Le Client procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;

- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettre pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

## **F. Attribution du marché**

- |  |   |
|--|---|
| <b>12. Attribution du marché</b>                                     | 12.1 Le Client attribuera le marché au Prestataire des Services, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante,   |
| <b>13. Notification de l'attribution du marché</b>                   | 13.1 La signature de la lettre de marché par le Prestataire des Services et le Client constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Prestataire des Services à réaliser les services dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.   |
| <b>14. Signature de la lettre de marché</b>                          | 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, le Client signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire des Services.  |
| <b>15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption</b> | <p>15.1 La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, Prestataire s, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et Prestataire s d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En vertu de ce principe, la Banque</p> <p>a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :</p> <p>(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;</p> <p>(ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne » ou « entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit »</p> |

se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution);

(iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif , ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives) ;

(iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et

(v) et se livre à des « manœuvres obstructives »

(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

(bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et

b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ;

c) déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation , y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;

d) sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque , y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés



financés par la Banque, et (ii) de toute désignation comme sous-traitant, consultant, fabricant ou Prestataire de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;

e) pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, Prestataires et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

## **SECTION II – DONNEES PARTICULIERES DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DPDC)**

Les Données Particulières qui suivent complètent, précisent, ou amendent les clauses des Instructions aux Soumissionnaires (IS). En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IS.

- |  |   |
|--|---|
| <b>1. Nature des Prestations</b>               | <b>1.1 Nature des Prestations</b><br>Le Prestataire s'engage à fournir les prestations conformément aux règles d'art.   |
| <b>2. Evaluation et Comparaison des offres</b> | <b>2.1 Evaluation et Comparaison des offres</b><br>L'examen de la conformité des cotations aux spécifications techniques tiendra également compte de la capacité de stockage de l'entrepôt ne devant pas être inférieure à 10 000 m <sup>3</sup>  |
| <b>3. Attribution</b>                          | <b>2.1</b> Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux dispositions de la demande de cotations et évaluée la moins disante, c'est-à-dire dont <b>la totalité des fournitures serait jugée satisfaisante.</b>  |
| <b>4. Délai de livraison</b>                   | <b>3.1</b> Les fournitures (Réactifs et consommables de laboratoire), objet de la présente Demande de Cotations seront exécutées sur une période de <b>deux (2) mois</b> à compter de la date de signature du contrat. Toutefois, cette durée peut être revue au cas où le besoin se ferait sentir.   |
| <b>5. Paiements</b>                            | <b>Le paiement sera effectué en dollars américains après livraison totale à hauteur de 100% du montant HT correspondant à la totalité des fournitures livrées.</b><br><br>Le paiement interviendra dans un délai maximum de 15 jours suivant le dépôt de la facture du Prestataire accompagné des preuves (bons de livraisons et procès-verbal de réception des mobiliers) conformément au modèle décrit dans le contrat, et jugé acceptable par le Client. |
| <b>6. Garantie des fournitures</b>             | <b>6.1</b> Le Prestaire garantit que les Réactifs et consommables de laboratoire seront de bonne qualité et conforme aux spécifications techniques exigées par le client.   |

## Section III– Modèles d’annexes

### 1. Lettre de Soumission

Date : \_\_\_\_\_

Demande de Cotations N° : \_\_\_\_\_

A: *[nom et adresse du Client]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir *[insérer une brève description des Prestations et Services connexes]* conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l’offre en chiffres et en lettres en Hors taxes et Toutes taxes comprises]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à réaliser les services selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **60** jours à compter de la date fixée pour l’ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l’offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu’à ce qu’un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d’attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2023

\_\_\_\_\_  
*[signature]*

\_\_\_\_\_  
*[titre]*

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de:

\_\_\_\_\_

## 2. Bordereau Descriptif Quantitatif

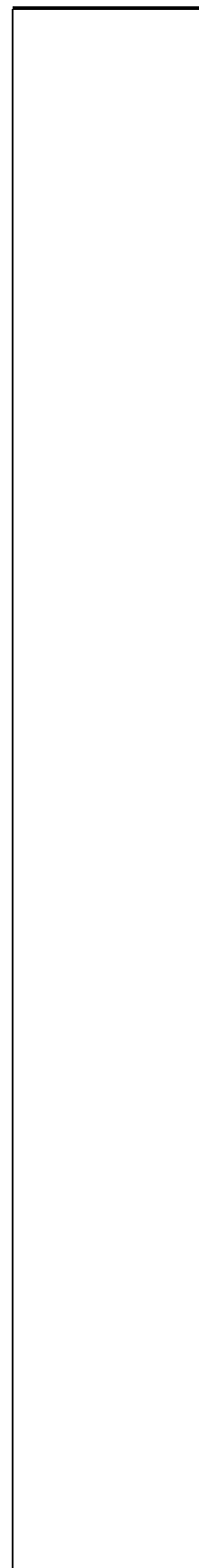
(à remplir par le Prestataire des Services)

Acquisition des réactifs et consommables médicaux pour le laboratoire Provincial de SP  
Lubumbashi »

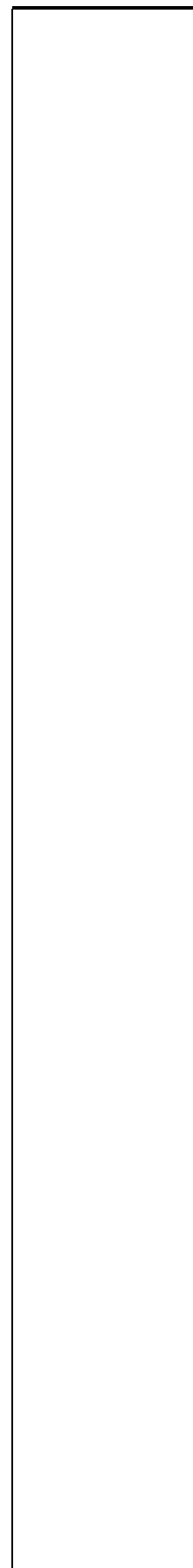
No	Description détaillée de l'article	Pays d'origine	Conditionnement	Quantité	Prix Unitaire HT en dollars (En chiffres et en lettres)	Prix Total HT en dollars (En chiffres et en lettres)	Livraison	
							Délai	Lieu de livraison/
1.	DISQUE ATB AMOXICILLIN CLAVULANIC ACID		FLC 1*5*50Discs	10				Division Provinciale de Santé de Lubumbashi (DSP)
2.	DISQUE ATB AMIKACIN		FLC 1*5*50Discs	10				
3.	DISQUE ATB AMOXICILLIN		FLC 1*5*50Discs	10				
4.	DISQUE ATB CEFIXIME		FLC 1*5*50Discs	10				
5.	DISQUE ATB CEFOTAXIME		FLC 1*5*50Discs	10				
6.	DISQUE ATB CEFPODOXIME		FLC 1*5*50Discs	10				
7.	DISQUE ATB CEFUROXIME		FLC 1*5*50Discs	10				
8.	DISQUE ATB CEPHALEXIN		FLC 1*5*50Discs	10				
9.	DISQUE ATB CHLORAMPHENICOL		FLC 1*5*50Discs	20				
10.	DISQUE ATB CLINDAMYCIN		FLC 1*5*50Discs	10				
11.	DISQUE ATB COLISTIN		FLC 1*5*50Discs	10				
12.	Disque ATB CIPROFLOXACINE		FLC 1*5*50Discs	20				
13.	DISQUE ATB ENTERO		FLC 1*5*50Discs	10				
14.	DISQUE ATB GENTAMYCINE		FLC 1*5*50Discs	10				
15.	DISQUE ATB LEVOFLOXACIN		FLC 1*5*50Discs	10				
16.	DISQUE ATB NALIXIC ACID		FLC 1*5*50Discs	10				
17.	DISQUE ATB NEOMYCIN		FLC 1*5*50Discs	10				
18.	DISQUE ATB NITROFURANTOINE		FLC 1*5*50Discs	20				

19.	DISQUE OXACILLIN	ATB		FLC 1*5*50Discs	10		
20.	DISQUE PENICILLIN	ATB		FLC 1*5*50Discs	10		
21.	DISQUE POLYMYXIN	ATB		FLC 1*5*50Discs	10		
22.	DISQUE STREPTOMYCINE	ATB		FLC 1*5*50Discs	10		
23.	DISQUE SULFANOMIDE	ATB		FLC 1*5*50Discs	10		
24.	DISQUE VANCOMYCIN	ATB		FLC 1*5*50Discs	10		
25.	ACIDE NALIDIXIQUE disque de 30 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
26.	AMPICILLINE disque de 2 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
27.	AZITHROMYCINE disque de 15 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
28.	COTRIMOXAZOL disque de 25 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
29.	DOXYCYCLINE disque de 30 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
30.	ERYTROMYCINE disque de 15 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
31.	NORFLOXACINE disque de 5 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
32.	TETRACYCLINE disque de 30 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
33.	POLYMYXINE disque de 300 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
34.	STREPTOMYHCINE disque de 300 µg			FLC 1*5*50Discs	10		
35.	MANNITOL NITRITE Medium			FLC/500G	2		
36.	TCBS Choléra Medium			FLC/500G	2		
37.	GELOSE AU SANG Base + polyvitex			FLC/500G	2		
38.	COLOMBIA Agar Base	Blood		FLC/500G	2		
39.	MUELLER HINTON Agar			FLC /500G	2		
40.	KLIGLER IRON Agar			FLC/500G	2		
41.	CITRATE DE SIMMONS Agar			FLC/500G	2		
42.	TRYPTCASE SOYA AGAR			FLC/500G	2		
43.	TRYPTCASE SOYA BROTH			FLC/500G	2		

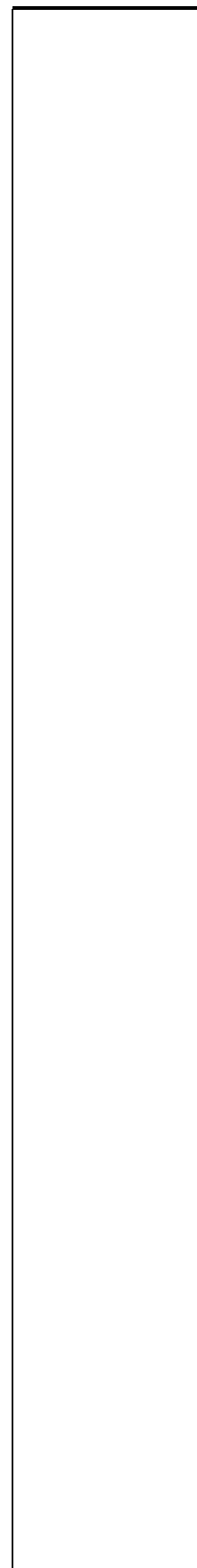
44	UREE liquide		FLC 10 ml	10		
45	OXYDASE TEST DISC		FLC 30 pce	12		
46	O139 BENGAL Vibrio Cholerea Antisera		FLC/2ml	5		
47	POLYVALENT Vibrio Cholerea (INABA, OGAWA)		FLC/2ml	5		
48	INABA Vibrio Cholera Antisera		FLC/2ml	5		
49	OGAWA Vibrio Cholerea Antisera		FLC/2ml	5		
50	ANTISERUM SALMONELLA MONOVALENT H:D - BIORAD		Tube de 3 ml	10		
51	ANTISERUM SALMONELLA MONOVALENT O BIORAD		Tube de 3 ml	10		
52	ANTISERUM SALMONELLA MONOVALENT Vi - BIORAD		Tube de 3 ml	10		
53	ANTISERUM SALMONELLA POLYVALENT BIORAD		Tube de 3 ml	10		
54	SALMONELLA SHIGELLA Agar (SS)		FLC/500G	3		
55	HOEKTOEN ENTERIC Agar		FLC/500G	3		
56	BOUILLON SELENITE		FLC/500G	3		
57	MOTOLITY INDOLE LYSINE (MIL) MEDIM		FLC/500G	3		
58	MILIEUX DE TRANSPORT CARY BLAIR (ECOUVILLON TIGE PLASTIC)		Schet tubes 1*50	100		
59	KOVACS		FLC25ml	5		
60	EXTRACTEUR NUACTION, Nuactor, AB 7500 Fast Real-time PCR System		BTE/96	200		
61	KIT D'EXTRACTION ARN Qiagen (COVID, GRIPPE)		KIT/250	100		
62	MTV Flcn		PIECES	20000		



63	TDR RECHERCHES		PIECES	20000		
64	ADDITIF VCN		KIT	3		
65	AIGUILLE SPINALE POUR PRELEVEMENT		PCE	1000		
66	ANTIGENE SOLUBLES HAEMOPHILLUS INFULENZAE		KIT	5		
67	ANTIGENE SOLUBLES NEISSERIA A, B, C		KIT	5		
68	ANTIGENE SOLUBLES STREPTOCOQUES		KIT	5		
69	GANT STERIL		Boite 1*100	500		
70	MILIEU DE TRANSPORT TRANS ISOLATE		PCE	500		
71	EAU PEPTONEE ALCALINE		FLC/500G	3		
72	ALUMINIUM REACTIF		Sachets/100	2		
73	BACTIDENT OXYDASE		Sachets/100	2		
74	BILE ESCULINE		Sachets/100	2		
75	BOUILLON SELENITE		FLC/500G	2		
76	CHLORURE TOTAL		Sachets/100	2		
77	CITRATE BUFFER		Sachets/100	2		
78	CITRATE DE SIMMONS		FLC/500G	2		
79	CRYOTUBES		Sachets/100	500		
80	CYANURE		Sachets/100	2		
81	DNASE		Sachets/100	2		
82	DPD REACTIF SANS CHLORE		Sachets/100	2		
83	EDTA EN POUDRE		Sachets/100	2		
84	EDTA SOLUTION 1M		Sachets/100	2		
85	GELOSE NUTRITIVE		FLC/500G	2		

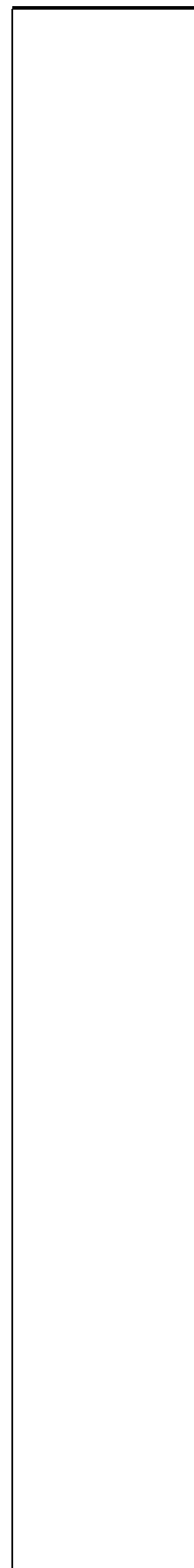


86	KIT POUR DURETE CALCIUM ET MAGNESIUM		Sachets/100	2		
87	KIT POUR POTASSIUM		Sachets/100	2		
88	MAC CONKEY AGAR		FLC/500G	2		
89	MFC AGAR		FLC/500G	2		
90	MOBILITE INDOLE LYSINE (MIL)		FLC/500G	2		
91	PCA		FLC/500G	2		
92	POLYVINYL ALCOOL		Sachets/100	2		
93	PSEUDOMONAS AGAR		FLC/500G	2		
94	REACTIF DE CUIVRE		Sachets/100	2		
95	REACTIF DE NESSLER		Sachets/100	2		
96	REACTIF DE NITRATE		Sachets/100	2		
97	REACTIF DE NITRITE		Sachets/100	2		
98	REACTIF POUR PHOSPHATE		Sachets/100	2		
99	SODIUM PERIODATE		Sachets/100	2		
100	SOLUTION INDICATRICE DE PAN0.3		Sachets/100	2		
101	STABILISATEUR DE MINERAUX		Sachets/100	2		
102	GLYCEROL		FLC500ml	4		
103	BAC STERILISATION EN PLASTIQUE		Piece	5		
104	BIC /STYLO		DZN	100		
105	BIC MARQUAIRE indélébile		DZN	100		
106	CALCULATRICE commerciale		PIECE	10		
107	DESINFECTANT VIRCON		Crt / 1*250g	100		
108	EAU DE JAVEL CONCENTREE		Bidon/5Litres	200		
109	EMBOUTS 0-2 ul		Crt/960Pces	100		





110	EMBOUTS 100-1000 ul		Crt/960Pces	100		
111	EMBOUTS 20-200 ul		Crt/960Pces	100		
112	EMBOUTS 2-20 ul		Crt/960Pces	100		
113	EMBOUTS 5-10 ul		Crt/960Pces	100		
114	EMBOUTS TOUTES 10-100 ul		Crt/960Pces	100		
115	IMPRIMANTE CODE BARRE		PIECE	1		
116	LECTEUR CODE BARRE		PIECE	1		
117	PAPIER ESSUIE TOUT		RLX/4	100		
118	PAPIER HYGIENIQUE		RLX/10	100		
119	POUBELLE EN PLASTIQUE SIMPLE		Piece	30		
120	POUBELLE METALLIQUE AVEC PEDALE		Piece	20		
121	SACHET POUBELLES 100litres		RLX/10	100		
122	SACHET POUBELLES 1litres		RLX/10	100		
123	SOULIGNEUR		DZN	10		
124	TUBE A VIS		CRTN 1*100	50		
125	CRYOBOXS EN Plastic		PCE	100		
126	GEL HYDROALCOOLIQUE		FLC250ML	100		
127	DISTRIBUTEUR DE DISQUES D'ATB		Pce	12		
128	CHARLOTTE		SCHET 1*100	100		
129	BOITE DE PETRI en verre (pyrex) de 92mm de diamètre		CRT 1*24*20 pces	24		
130	ANSE EN PLASTIQUE		CRT 1*100*20 pces	10		
131	EAU PHYSIOLOGIQUE AMPOULE DE 10ML		Bte 1*50 pces	100		
132	LAMELLE COUVRE OBJET		Bte 1*10*100	100		
133	LAME PORTE OBJET		CRT 1*100*50	100		



### 3. Description des spécifications techniques

N°	DESIGNATION	Spécifications demandées	Spécifications proposées
1	DISQUE ATB AMOXICILLIN CLAVULANIC ACID	FLC 1*5*50Discs	
2	DISQUE ATB AMIKACIN	FLC 1*5*50Discs	
3	DISQUE ATB AMOXICILLIN	FLC 1*5*50Discs	
4	DISQUE ATB CEFIXIME	FLC 1*5*50Discs	
5	DISQUE ATB CEFOTAXIME	FLC 1*5*50Discs	
6	DISQUE ATB CEFPODOXIME	FLC 1*5*50Discs	
7	DISQUE ATB CEFUROXIME	FLC 1*5*50Discs	
8	DISQUE ATB CEPHALEXIN	FLC 1*5*50Discs	
9	DISQUE ATB CHLORAMPHENICOL	FLC 1*5*50Discs	
10	DISQUE ATB CLINDAMYCIN	FLC 1*5*50Discs	
11	DISQUE ATB COLISTIN	FLC 1*5*50Discs	
12	Disque ATB CIPROFLOXACINE	FLC 1*5*50Discs	
13	DISQUE ATB ENTERO	FLC 1*5*50Discs	
14	DISQUE ATB GENTAMYCINE	FLC 1*5*50Discs	
15	DISQUE ATB LEVOFLOXACIN	FLC 1*5*50Discs	
16	DISQUE ATB NALIXIC ACID	FLC 1*5*50Discs	
17	DISQUE ATB NEOMYCIN	FLC 1*5*50Discs	
18	DISQUE ATB NITROFURANTOINE	FLC 1*5*50Discs	
19	DISQUE ATB OXACILLIN	FLC 1*5*50Discs	
20	DISQUE ATB PENICILLIN	FLC 1*5*50Discs	
21	DISQUE ATB POLYMYXIN	FLC 1*5*50Discs	
22	DISQUE ATB STREPTOMYCINE	FLC 1*5*50Discs	
23	DISQUE ATB SULFANOMIDE	FLC 1*5*50Discs	
24	DISQUE ATB VANCOMYCIN	FLC 1*5*50Discs	
25	ACIDE NALIDIXIQUE disque de 30 µg	FLC 1*5*50Discs	
26	AMPICILLINE disque de 2 µg	FLC 1*5*50Discs	
27	AZITHROMYCINE disque de 15 µg	FLC 1*5*50Discs	
28	COTRIMOXAZOL disque de 25 µg	FLC 1*5*50Discs	
29	DOXYCYCLINE disque de 30 µg	FLC 1*5*50Discs	
30	ERYTROMYCINE disque de 15 µg	FLC 1*5*50Discs	
31	NORFLOXACINE disque de 5 µg	FLC 1*5*50Discs	
32	TETRACYCLINE disque de 30 µg	FLC 1*5*50Discs	
33	POLYMIXINE disque de 300 µg	FLC 1*5*50Discs	
34	STREPTOMYHCINE disque de 300 µg	FLC 1*5*50Discs	

35	MANNITOL NITRITE Medium	FLC/500G	
36	TCBS Choléra Medium	FLC/500G	
37	GÉLOSE AU SANG Base + polyvitex	FLC/500G	
38	COLOMBIA Blood Agar Base	FLC/500G	
39	MUELLER HINTON Agar	FLC /500G	
40	KLIGLER IRON Agar	FLC/500G	
41	CITRATE DE SIMMONS Agar	FLC/500G	
42	TRYPTCASE SOYA AGAR	FLC/500G	
43	TRYPTCASE SOYA BROTH	FLC/500G	
44	UREE liquide	FLC 10 ml	
45	OXYDASE TEST DISC	FLC 30 pce	
46	O139 BENGAL Vibrio Cholerea Antisera	FLC/2ml	
47	POLYVALENT Vibrio Cholerea (INABA, OGAWA)	FLC/2ml	
48	INABA Vibrio Cholera Antisera	FLC/2ml	
49	OGAWA Vibrio Cholerea Antisera	FLC/2ml	
50	ANTISERUM SALMONELLA MONOVALENT H:D - BIORAD	Tube de 3 ml	
51	ANTISERUM SALMONELLA MONOVALENT O BIORAD	Tube de 3 ml	
52	ANTISERUM SALMONELLA MONOVALENT Vi - BIORAD	Tube de 3 ml	
53	ANTISERUM SALMONELLA POLYVALENT BIORAD	Tube de 3 ml	
54	SALMONELLA SHIGELLA Agar (SS)	FLC/500G	
55	HOEKTOEN ENTERIC Agar	FLC/500G	
56	BOUILLON SELENITE	FLC/500G	
57	MOTILITY INDOLE LYSINE (MIL) MEDIM	FLC/500G	
58	MILIEUX DE TRANSPORT CARY BLAIR (ECOUVILLON TIGE PLASTIC)	Schet 1*50 tubes	
59	KOVACS	FLC25ml	
60	EXTRACTEUR NUACTOR, Nuactor, AB 7500 Fast Real-time PCR System	BTE/96	
61	KIT D'EXTRACTION ARN Qiagen (COVID, GRIPPE)	KIT/250	
62	MTV Flcn	KIT/250	
63	TDR RECHERCHES	PIECES	
64	ADDITIF VCN	KIT	
65	AIGUILLE SPINALE POUR PRELEVEMENT	PCE	
66	ANTIGENE SOLUBLES HAEMOPHILLUS INFULENZAE	KIT	
67	ANTIGENE SOLUBLES NEISSERIA A, B, C	KIT	
68	ANTIGENE SOLUBLES STREPTOCOQUES	KIT	
69	GANT STERIL	Boite 1*100	

70	MILIEU DE TRANSPORT TRANS ISOLATE	PCE	
71	EAU PEPTONEE ALCALINE	FLC/500G	
72	ALUMINIUM REACTIF	Sachets/100	
73	BACTIDENT OXYDASE	Sachets/100	
74	BILE ESCULINE	Sachets/100	
75	BOUILLON SELENITE	FLC/500G	
76	CHLORURE TOTAL	Sachets/100	
77	CITRATE BUFFER	Sachets/100	
78	CITRATE DE SIMMONS	FLC/500G	
79	CRYOTUBES	Sachets/100	
80	CYANURE	Sachets/100	
81	DNASE	Sachets/100	
82	DPD REACTIF SANS CHLORE	Sachets/100	
83	EDTA EN POUUDRE	Sachets/100	
84	EDTA SOLUTION 1M	Sachets/100	
85	GELOSE NUTRITIVE	FLC/500G	
86	KIT POUR DURETE CALCIUM ET MAGNESIUM	Sachets/100	
87	KIT POUR POTASSIUM	Sachets/100	
88	MAC CONKEY AGAR	FLC/500G	
89	MFC AGAR	FLC/500G	
90	MOBILITE INDOLE LYSINE (MIL)	FLC/500G	
91	PCA	FLC/500G	
92	POLYVINYL ALCOOL	Sachets/100	
93	PSEUDOMONAS AGAR	FLC/500G	
94	REACTIF DE CUIVRE	Sachets/100	
95	REACTIF DE NESSLER	Sachets/100	
96	REACTIF DE NITRATE	Sachets/100	
97	REACTIF DE NITRITE	Sachets/100	
98	REACTIF POUR PHOSPHATE	Sachets/100	
99	SODIUM PERIODATE	Sachets/100	
100	SOLUTION INDICATRICE DE PAN0.3	Sachets/100	
101	STABILISATEUR DE MINERAUX	Sachets/100	
102	GLYCEROL	FLC500ml	
103	BAC STERILISATION EN PLASTIQUE	Piece	
104	BIC /STYLO	DZN	
105	BIC MARQUAIRE indélébile	DZN	
106	CALCULATRICE commerciale	PIECE	
107	DESINFECTANT VIRCON	Crt / 1*250g	

108	EAU DE JAVEL CONCENTREE	Bidon/5Litres	
109	EMBOUTS 0-2 ul	Crt/960Pces	
110	EMBOUTS 100-1000 ul	Crt/960Pces	
111	EMBOUTS 20-200 ul	Crt/960Pces	
112	EMBOUTS 2-20 ul	Crt/960Pces	
113	EMBOUTS 5-10 ul	Crt/960Pces	
114	EMBOUTS TOUTES 10-100 ul	Crt/960Pces	
115	IMPRIMANTE CODE BARRE	PIECE	
116	LECTEUR CODE BARRE	PIECE	
117	PAPIER ESSUIE TOUT	RLX/4	
118	PAPIER HYGIENIQUE	RLX/10	
119	POUBELLE EN PLASTIQUE SIMPLE	Piece	
120	POUBELLE METALLIQUE AVEC PEDALE	Piece	
121	SACHET POUBELLES 100litres	RLX/10	
122	SACHET POUBELLES 1litres	RLX/10	
123	SOULIGNEUR	DZN	
124	TUBE A VIS	CRTN 1*100	
125	CRYOBOXS EN Plastic	PCE	
126	GEL HYDROALCOOLIQUE	FLC250ML	
127	DISTRIBUTEUR DE DISQUES D'ATB	Pce	
128	CHARLOTTE	SCHET 1*100	
129	BOITE DE PETRI en verre (pyrex) de 92mm de diamètre	CRT 1*24*20 pces	
130	ANSE EN PLASTIQUE	CRT 1*100*20 pces	
131	EAU PHYSIOLOGIQUE AMPOULE DE 10ML	Bte 1*50 pces	
132	LAMELLE COUVRE OBJET	Bte 1*10*100	
133	LAME PORTE OBJET	Bte 1*100*50	

#### 4. Lettre de marché

Aux termes de la consultation N° **ZR-DRC-MSP-388447-GO-RFQ** intervenue ..... Jour du mois de .....2023 entre *[nom du Client]* (ci-après désignée comme « le Client ») d'une part et *[nom et adresse complète du Prestataire des Services]* (ci-après désigné comme le « Prestataire des Services ») d'autre part :

ATTENDU que le Client désire que l'Acquisition des réactifs et consommables pour le laboratoire de Lubumbashi soit assurée par le Prestaire, c'est-à-dire, fournir et livrer les mobiliers destinés pour le laboratoire de Lubumbashi et a accepté une offre du Prestaire pour la livraison et la prestation de ces services pour un montant égal à *[prix des services en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
  - (a) Le Bordereau Description Quantitatif [et le calendrier de livraison si nécessaire]
  - (b) La Description des Services (Spécifications Techniques).
2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Prestataire des Services, comme indiqué ci-après, le Prestataire des Services convient de rendre les services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. Le Client convient de son côté de payer au Prestataire des Services, au titre des services le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :
  - i) Après facturation : Cent pour cent (100%) du montant dû correspondant au service rendu, devra être réglé.  
Le paiement interviendra dans un délai maximum de 15 jours suivant le dépôt de la facture du Prestataire accompagné de bon de livraison et du procès-verbal de réception des mobiliers conformément au modèle décrit dans le contrat, et jugé acceptable par le Client

Détails concernant les documents à fournir par le Prestataire des Services sont :

- a) Factures du Prestataire des Services relatives à la description des services (spécifications techniques) réalisés (rendus) ;
- b) Les index datés de tous les justificatifs ayant trait aux prestations réalisées

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour le Client)

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour le Prestataire des Services)

[*Nom du Client*]

Demande de Cotations No \_\_ du \_\_/\_\_/\_\_

Date de remise des prix \_\_/\_\_/\_\_

Date d'ouverture des plis le \_\_/\_\_/\_\_

Lieu d'ouverture : \_\_\_\_\_

### 5 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des Fournisseurs	Nationalité	Conformité de la cotation		Prix Total TTC ou HT	Remarques
			Oui	Délai		
1.						
2.						
3.						
4.						

#### Membres de la Commission :

*Nom*

*Fonction*

*Signature*

-  
-  
-